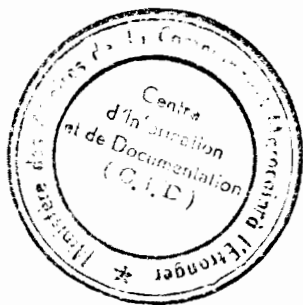


Boris GOMBAČ



LES ZONES FRANCHES EN EUROPE

Enregistré le	21.04.93
N° d'inventaire	830
Cote	

BRUYLANT - BRUXELLES

1991

TABLE DES MATIERES

PREFACE	i
AVANT-PROPOS	iii
REGLES ET ABREVIATIONS	v
TABLE DES MATIERES	vii
TABLE DES CROQUIS	xiv
INTRODUCTION	xvii

CHAPITRE 1

LE TERRITOIRE DOUANIER ET LES NOTIONS CONNEXES

1. Le territoire douanier	1
2. L'unification douanière, l'union douanière, l'accession douanière et le rattachement douanier	3
2.1. L'unification douanière	3
2.2. L'union douanière	3
2.3. Un aperçu des unions économiques en Europe	3
2.3.1. L'Organisation européenne de coopération économique	4
2.3.2. Les origines de la Communauté européenne	5
2.3.3. La CE une vraie union douanière dès 1993?	6
2.3.4. BENELUX	12
2.4. L'accession douanière	13
2.4.1. Le rattachement du Liechtenstein au territoire douanier suisse	14
2.5. Le rattachement douanier	15
2.5.1. L'enclave douanière	16
2.6. La zone de libre-échange	17
2.6.1. L'AELE	18
2.6.1.1. L'Espace économique européen - l'intégration entre la CEE et l'AELE	20
2.6.2. COMECON	22
2.7. Coopération CEE-AELE-COMECON	24
2.8. L'approche régionale à l'intégration européenne	27
2.8.1. Les préférences régionales au sein de la Communauté Européenne	28
2.8.1.1. Les zones d'entreprises	31
3. Les zones franches	32
3.1. Les zones franches industrielles d'exportation	35
3.2. Les zones franches dans le monde	37
3.2.1. Les Etats-Unis	37

3.2.2. Les Caraïbes	39
3.2.3. Le Mexique	40
3.2.4. Les zones économiques spéciales de la Chine	41
3.2.5. L'île Maurice	42
3.2.6. Togo	42
3.3. Les entrepôts douaniers	43
3.4. Les boutiques hors taxe	44
3.4.1. Les boutiques hors taxe et le marché unique de 1993	45
3.4.1.1. Le contrôle des bagages des voyageurs aux frontières des Etats membres de la CE et l'importation des produits achetés dans les boutiques hors taxe	45
3.5. Les bases de l'OTAN	46
3.6. Les paradis fiscaux	47
3.6.1. Les centres financiers offshore	47
4. Les autres facilités douanières aux frontières	50
4.1. Les accords sur le commerce frontalier	50
4.1.1. Les achats transfrontaliers	51
4.1.1.1. Les achats transfrontaliers et le marché unique de 1993	52
4.2. Les frontaliers	53
4.3. Le transport sans contrôle douanier intervenant dans la zone- frontière de l'Etat voisin	54
4.4. L'accès à la zone-frontière sans contrôle douanier	55
4.5. Les bureaux frontaliers à contrôles nationaux juxtaposés et les contrôles en cours de route	56
5. Résumé	58

CHAPITRE 2

LE TERRITOIRE DOUANIER DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

1. L'établissement du territoire douanier communautaire	61
1.1. La France et le territoire douanier de la CEE	65
1.1.1. Saint-Pierre-et-Miquelon	67
1.1.2. La Principauté de Monaco	67
1.1.3. La Principauté d'Andorre	68
1.1.4. L'île de la Conférence	69
1.1.5. Les autres particularités à la frontière franco-espagnole	70
1.2. L'Italie et le territoire douanier de la CEE	71
1.2.2. L'Etat de Saint-Marin	72
1.2.3. Le Vatican	73
1.3. Le Royaume-Uni et le territoire douanier de la CEE	74
1.3.1. Les îles Anglo-Normandes	74
1.3.2. L'île de Man	75
1.3.3. Hong Kong	76
1.4. Les Pays-Bas et le territoire douanier de la CEE	77

1.5. Le Danemark et le territoire douanier de la CEE	77
1.5.1. Les îles Féroé	77
1.5.2. Le Groenland	78
1.6. Le Portugal et le territoire douanier de la CEE	78
1.6.1. Les archipels des Açores et de Madère	79
1.6.2. Macao	80
1.7. L'Espagne et le territoire douanier de la CEE	81
1.8. La Grèce et le territoire douanier de la CEE	81
1.8.1. Le Mont Athos	82
1.9. La CEE et le problème du territoire douanier allemand	82
1.9.1. Berlin	87
1.10. La Belgique et le Luxembourg et le territoire douanier de la CEE	87
1.11. L'Irlande et le territoire douanier de la CEE	88
2. Résumé	88

CHAPITRE 3

LES ZONES FRANCHES EN EUROPE

1. Les pays de l'AELE	91
1.1. L'Autriche	91
1.2. La Finlande	91
1.3. L'Islande	91
1.4. La Norvège	91
1.5. La Suède	92
1.6. La Suisse	92
1.7. Le Liechtenstein	94
2. Les pays de l'Europe de l'Est	94
2.1. L'Union soviétique	95
2.2. La Bulgarie	95
2.3. La Hongrie	96
2.4. La Pologne	96
2.5. La Roumanie	96
2.6. La Yougoslavie	96
3. Les pays candidats à la CE	97
3.1. La Turquie	97
3.2. Chypre	97
3.3. Malte	98
4. Les zones franches de la CEE	99
4.1. Le régime des zones franches et des entrepôts francs dans le droit communautaire	99
4.2. L'application du régime des zones franches et des entrepôts francs dans les pays de la CEE	101
4.2.1. La République fédérale d'Allemagne	101

4.2.1.1. Hambourg	102
4.2.2. La Belgique	102
4.2.3. Le Danemark	103
4.2.4. L'Espagne	104
4.2.5. La France	104
4.2.5.1. Les zones d'entreprises françaises	105
4.2.6. La Grèce	107
4.2.6.1. Les îles du Dodécanèse	107
4.2.7. L'Irlande	108
4.2.8. L'Italie	108
4.2.8.1. Les "zones franches" de la Vallée d'Aoste et de Gorizia	109
4.2.9. Le Luxembourg	111
4.2.10. Les Pays-Bas	112
4.2.10.1. Les Antilles néerlandaises	112
4.2.11. Le Portugal	113
4.2.12. Le Royaume-Uni et les zones d'entreprises	113
4.3. Les entrepôts douaniers de la CEE	115
4.4. Les autres possibilités pour importer sans droits de douane à la CE	116
4.4.1. Les préférences généralisées pour les pays en voie de développement	116
4.4.2. Les régimes suspensifs des droits douaniers	119
4.4.2.1. Le régime du perfectionnement actif	120
4.4.2.2. Le régime du perfectionnement passif et le système des échanges standard	121
4.4.2.3. Le régime d'admission temporaire	122
4.4.2.4. La procédure du transit communautaire	122
4.4.2.5. Le régime permettant la transformation sous douane de marchandises avant leur mise en <i>libre pratique</i>	123
4.4.2.6. La conduite en douane des marchandises introduites sur le territoire douanier de la Communauté et le dépôt temporaire de ces marchandises	124
5. Résumé	124

CHAPITRE 4

LES ZONES FRANCHES AUX FRONTIERES DE LA CEE

1. Les zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex	127
1.1. Situation géographique	127
1.2. Aperçu historique	128
1.2.1. Genèse des zones	128
1.2.2. La zone d'annexion (1861-1923)	133
1.2.3. L'affaire des zones devant la CPJI	135
1.2.4. Les zones après l'arrêt de la CPJI	138
1.3. Le régime douanier dans les zones	139
1.3.1. Le cordon de surveillance français à l'entrée des marchandises dans les zones	142

1.3.2. Les exportations zoniennes vers la France	145
1.3.3. Les exportations zoniennes vers la Suisse	146
1.3.3.1. L'étendue de la franchise douanière pour les produits zoniens à l'importation en Suisse	147
1.3.3.1.1. Les produits agricoles	148
1.3.3.1.2. Les produits industriels	150
1.3.3.1.3. L'origine des produits pour l'exportation zoniennne vers la Suisse	151
1.3.4. Le volume d'échanges	152
1.3.5. La Commission permanente franco-suisse	153
1.4. Les zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex et la CEE	153
1.5. Les zones aujourd'hui	155
1.5.1. Archamps, le site international de la Haute-Savoie et Technopolis du Pays de Gex	157
1.5.2. La coopération régionale Genève-France	159
1.5.2.1. La région franco-genevoise et le problème des frontaliers français	161
1.5.2.2. La faculté pour les Genevois d'avoir la résidence principale en Haute-Savoie	163
1.5.3. Les zones face au marché unique européen de 1993	165
2. L'île de Heligoland	168
2.1. Situation géographique	168
2.2. Aperçu historique	168
2.3. Le régime douanier de l'île de Heligoland	169
2.3.1. L'impôt communal à l'importation des marchandises à Heligoland	171
2.4. La franchise douanière et sa répercussion sur l'économie de l'île de Heligoland	171
3. Livigno	172
3.1. Situation géographique	172
3.2. Aperçu historique	173
3.3. Le régime douanier dans la zone franche de Livigno	174
3.3.1. Les importations en Italie provenant de Livigno	175
4. Les eaux italiennes du lac de Lugano comprises entre la rive et la frontière politique de la zone située entre Ponte Tresa et Porto Ceresio	175
4.1. La situation au départ	176
4.2. L'exercice du service douanier sur le lac de Lugano d'après la Convention italo-suisse de 1923	176
4.3. La raison pour l'exclusion du territoire douanier italien	177
5. Les îles Canaries	178
5.1. Situation géographique	179
5.2. Aperçu historique	179
5.3. Le régime douanier aux îles Canaries	179
5.4. L'exportation des produits des îles Canaries vers le territoire douanier espagnol	180
5.5. Les îles Canaries et la CEE	180

6. Les territoires de Ceuta et Melilla et leurs dépendances	182
6.1. Situation géographique	183
6.2. Aperçu historique	183
6.3. Le régime douanier applicable à Ceuta et Melilla	184
7. Gibraltar	185
7.1. Situation géographique	185
7.2. Aperçu de la situation politique	186
7.3. Le régime douanier de Gibraltar	188
8. La zone franche chevauchant la frontière italo-yougoslave	189
8.1. Situation géographique	189
8.2. La solution définitive de la question du Territoire Libre de Trieste et l'établissement de la zone	190
8.3. Le régime douanier dans la zone franche	192
9. Les zones franches dans la ville de Trieste	193
9.1. Situation géographique	193
9.2. Aperçu historique	194
9.3. Le régime douanier dans les zones franches	195
10. Résumé	196

CHAPITRE 5

LES ENCLAVES DOUANIERES

1. Büsingen	197
1.1. Situation géographique	197
1.2. Aperçu historique	198
1.2.1. L'élimination de l'enclave de Verenhof et l'aménagement de la frontière germano-suisse	200
1.3. Le Traité sur l'inclusion de Büsingen dans le territoire douanier suisse	202
1.3.1. Le droit suisse applicable à Büsingen	202
1.3.1.1. Le droit douanier suisse applicable à Büsingen	203
1.3.1.2. La législation agricole suisse applicable à Büsingen	204
1.3.1.3. Le droit pénal suisse applicable à Büsingen	204
1.3.1.4. Le droit d'établissement et la réglementation du travail dans la commune de Büsingen	205
1.3.1.5. Les autres règles du droit suisse applicables à Büsingen	205
1.3.1.6. Le moyen de paiement à Büsingen	206
2. Campione d'Italia	207
2.1. Situation géographique	207
2.2. Aperçu historique	207
2.3. Le régime douanier de Campione d'Italia	209
2.3.1. Campione d'Italia dans le droit douanier suisse	211
2.4. Les autres particularités juridiques de Campione d'Italia	212
2.4.1. Le régime monétaire	212

<i>Table des matières</i>	xiii
2.5. L'application anormale de la législation italienne	213
2.6. La maison de jeux de Campione d'Italia et les problèmes afférents	214
3. Les enclaves douanières de Jungholz et de Mittelberg	216
3.1. La situation géographique des deux enclaves douanières et leur raison d'être	216
3.2. La validité des Traités de 1868 et 1890	217
3.3. L'applicabilité du droit allemand dans les communes de Jungholz et de Mittelberg	218
3.4. La législation fiscale à Jungholz et à Mittelberg	219
3.5. Le rattachement de Jungholz et de Mittelberg à l'économie allemande	219
4. L' <i>exclave douanière</i> du Samnaun et de Sampoioir	220
4.1. Situation géographique	221
4.2. Aperçu historique	221
4.3. Le régime douanier dans l' <i>exclave douanière</i> du Samnaun et de Sampoioir	222
4.4. La franchise douanière et ses répercussions sur l'économie du Samnaun	222
5. Les immeubles chevauchant la frontière franco-suisse à La Cure	223
5.1. Situation géographique et statut douanier	223
6. Résumé	225

CHAPITRE 6

LES AUTRES FACILITES DOUANIERES AUX FRONTIERES DE LA CEE

1. Les accords sur le commerce frontalier	227
1.1. L'Accord préférentiel austro-italien concernant la Région du Trentin-Haut Adige (Italie) et les Bundesländer du Tyrol et du Vorarlberg (Autriche)	227
1.1.1. Aperçu historique	227
1.1.2. Les facilités douanières de l'Accordino	229
1.2. Le commerce frontalier italo-yougoslave sur la base des Accords de 1955	229
1.2.1. Aperçu historique	229
1.2.2. Le régime douanier	229
1.2.3. La valeur politico-économique des Accords de 1955	230
1.2.4. La zone de pêche commune dans le golfe de Trieste	231
1.2.4.1. Description géographique	231
1.2.4.2. Aperçu historique	231
1.2.4.3. Le régime applicable à la zone de pêche commune	233
1.3. Le commerce frontalier des bois entre l'Italie et la Suisse	234
1.3.1. Le régime préférentiel des importations de marchandises alimentaires à destination du Simplon méridional	234

2. Le transport sans contrôle douanier dans les zones-frontières de la CEE	231
2.1. Le transit facilité à travers le territoire suisse de Bâle-Ville et de Schaffhouse	233
2.2. Le transit facilité à travers le territoire allemand de Jestetten	237
2.3. Le transit sans contrôle douanier des trains entre Bâle et Rodersdorf (Suisse) à travers le territoire français	237
2.4. La route internationale de Grand Lucelle à Klösterli à la frontière franco-suisse	238
2.5. Le transit facilité entre la vallée de Joux et Saint-Cergue (Suisse) par la route du Bois d'Amont (France)	238
2.6. Le transit facilité entre le Tyrol du Nord et le Tyrol oriental à travers le territoire italien	240
2.7. La liaison routière entre les régions yougoslaves de Brda et Solkan à travers le territoire italien	241
3. L'accès à la zone frontière sans contrôle douanier	243
3.1. Le Spiesshof	243
4. Le CERN	244
4.1. L'établissement du CERN	244
4.2. La coopération des autorités françaises et suisses dans la surveillance du domaine du CERN	245
5. Résumé	247
CONCLUSION	249
INDEX ALPHABETIQUE	255
INDEX DES TEXTES	265
INDEX DE LA JURISPRUDENCE	273
INDEX DES AUTEURS	275
BIBLIOGRAPHIE	279

TABLE DES CROQUIS

1. Genève et les zones environnantes	127
2. L'île de Heligoland	168
3. Livigno	172
4. Lac de Lugano et la délimitation de la frontière italo-suisse	175
5. Les îles Canaries	178
6. Ceuta et Melilla	182
7. Gibraltar	185
8. La zone franche italo-yougoslave	189
9. Büsingen	197